

Avant toute chose, quelques rappels à tout le monde :

- La taille du bois c'est 30cm, si vous ramenez plus gros, merci de les découper ou de les ramener chez vous ;
- Sous les bancs du vestibule/salle de repos c'est pour le vestiaire, les caquettes qui y sont servent à ça. Pourrions-nous ne pas mettre de bois à cet endroit-là ?
- Pourrions-nous ne pas laisser la porte extérieure ouverte quand il pleut, elle se dégrade car le revêtement (qui est censé être intérieur) n'est pas fait pour ça ?
- Pensez à laisser des sous, prix libre ne veut pas dire gratuit, pour l'instant nous dépensons en entretien que nous ne mettons dans la caisse.
- Il faudrait vraiment systématiquement laisser un numéro de téléphone à la réservation. Ce n'est pas une option, c'est important. Idem, si vous ne l'avez pas encore fait, envoyez vos coordonnées à Laetitia qui vous rajoutera sur le listing pour les informations importantes et autres urgences : [laetitiacarton@ilico.org](mailto:laetitiacarton@ilico.org)

I. Quel statut pour la continuité du projet (association ou non, et si oui sous quelle forme et quel bureau, etc.)

Réflexion autour du statut du projet Sauna suite à un courrier de la Préfecture qui relève le fait qu'il n'y a pas eu d'AG ni de renouvellement des statuts depuis longtemps.

A l'origine du projet sauna, une association collégiale dont le bureau est constitué de Aïala, François, Jeannot, Laetitia. Ce statut d'association était nécessaire pour récolter des fonds, avoir un compte en banque et aussi une assurance (Maïf).

Est-il toujours nécessaire aujourd'hui ? Laetitia par exemple ne souhaite plus faire partie du bureau, être « responsable » aux yeux de l'administration.

- Pour l'appel à dons et les levés de fonds : le statut est intéressant mais on peut trouver d'autres méthodes (cantines, portage par une autre asso, ect). Il est indispensable d'être en asso par contre pour passer par Hello Asso.

- Le statut d'asso est aussi intéressant pour donner une visibilité au projet et aussi pour le dialogue avec les « tiers ». Notamment le dialogue avec la Mairie et EDF.  
Du côté de la Mairie, on a au départ un accord tacite. Suite aux dégradations du sauna l'année dernière, quelques personnes de l'organisation du sauna ont été amenées à dialoguer un peu plus avec la Mairie : s'est notamment posé la question de porter plainte, et surtout de comment faire alors que le projet de sauna n'est pas tout à fait légal, notamment vis-à-vis d'EDF (le lac est entouré de terrain EDF et de terrains privés).  
Catherine Moulin a alors proposé à Jeannot d'entrer en contact avec EDF, puis nous avons pris la décision à la dernière AG de rentrer en

contact avec EDF. S'en est suivi un échange téléphonique très cordial et encourageant avec un responsable d'EDF. A priori pas d'opposition au projet (même si le sauna devient fixe), avec la signature d'un « petit bail » (pas encore de détails sur le sujet) et le respect de certaines consignes, à préciser : le sauna doit être à plus d'un mètre du niveau de flottaison pour ne pas être emporté, et faire moins de 20m2.

D'ici la prochaine réunion, Jeannot va essayer d'obtenir plus d'informations au sujet de ce « contrat » éventuel (« bail ») avec EDF.

- Concernant l'assurance (136€ / mois) : en quoi est-il nécessaire de la conserver ? La couverture légale en cas d'accident est-elle réelle au vu du fait que le sauna aura du mal à couvrir toutes les normes d'un sauna public. Amaury explique que selon lui le sauna de Faux n'est pas très loin des normes (pare feu, matériaux, etc). FX et Amaury propose de regarder un peu plus précisément ces normes de construction, ainsi que les différentes choses que prend en charge l'assurance. FX va également regarder le prix d'un éventuel supplément à l'assurance de base pour protéger les membres du bureau (quel coût ?).

A faire : une affiche dans le sauna pour rappeler aux utilisateurs que le sauna dispose d'une assurance mais que chacun doit veiller à la sécurité de manière générale et à sa sécurité (feu, baignade, etc.)

En conclusion, on pourrait aussi rester sur un fonctionnement beaucoup plus informel : ne pas avoir d'asso, garder un sauna mobile, etc. Mais en réalité l'utilisation du sauna est devenue très importante (250 inscrits sur Wire), et rend réelle la nécessité de construire un nouveau sauna capable de gérer cette affluence, donc d'un projet un peu plus « officiel » et donc de conserver une forme associative.

Attention, cela ne veut pas dire renoncer au fonctionnement autogéré / collectif du sauna. Il ne s'agit pas de déléguer tout le travail à un petit groupe « responsable ».

Pour rappel, l'idée est d'ailleurs de conserver la caravane sauna dans un fonctionnement mobile, en plus d'un sauna fixe construit à l'emplacement actuel de la caravane.

L'AG décide donc le maintien du statut d'association à l'unanimité.

Concernant le bureau, un minimum de 2 personnes est nécessaire. Laetitia et Aïala souhaitent le quitter. Nouveau bureau : FX, Jeannot, Eric. A la prochaine AG nous pourrons rediscuter de la parité qui était assurée volontairement avant et n'est plus là.

## II. Bilan comptable

2716,57 €

Le bilan rend compte du fait que les gens mettent de moins en moins d'argent dans le prix libre chaque année.

A faire : resensibiliser les gent.es sur les frais d'entretien du sauna et de construction du nouveau sauna, afin de rappeler l'importance de participer financièrement.

L'idée est évoquée de donner un prix indicatif, etc. Proposition d'aborder ce sujet plus précisément lors de la prochaine réunion, le 30 mars.

### III. Etat général de la caravane-sauna

La caravane n'a pas été trop touchée pendant deux ans, puis il y a eu l'entretien à Clamouzat il y a plus d'un an (réparations diverses, ponçage, etc). Mais peu de temps après elle a été vandalisée. De nouvelles réparations ont été réalisées sur place.

#### Quelques points de vigilances :

- Décollement par endroit du revêtement extérieur
- L'intérieur est globalement ok
- Porte extérieur à refaire > Zélie et Amaury vont prendre contact avec Manu Gratadour qui connaît bien la réparation de caravanes et pourrait refaire la porte (lui demander le coût de cette réparation, demander peut être un revêtement étanche à l'extérieur et à l'intérieur de la porte, ce qui n'est pas le cas actuellement et donc l'intérieur de la porte se dégrade)
- Fissure au niveau de la fenêtre du toit et condamner la fenêtre côté sauna > Jeannot, Amaury et David s'en occupe
- Quid des lampes qui disparaissent sans cesse ? Option d'attacher une lampe à l'intérieur du sauna ?
- Quid du chantier découpe du bois stocké à l'éco quartier ? Rémi est absent à la réunion aujourd'hui mais a fait passer le message qu'il va organiser un chantier découpe à l'écoquartier et ramener tout le bois au sauna.

### IV. Communication

FX constate qu'encore beaucoup de gen.tes se rendent au sauna sans être formés, sans connaître les modalités de fonctionnement, de sécurité. Il faudrait former au moins oralement par téléphone chaque nouvel.le inscrit.e sur Wire. Cela demande beaucoup trop de temps donc pour l'instant cette option est écartée.

On reste sur le fonctionnement actuel : toute personne qui souhaite s'inscrire contacte Laetitia ou Jeannot, qui fait un petit brief par mail au sujet de l'utilisation du sauna et renvoie également vers le mode d'emploi (présent dans le sauna en format papier plastifié, et sur le padlet en PDF).

Zélie propose d'utiliser davantage l'affichage dans le sauna, pour que les utilisateur.ices du sauna soient directement face aux informations.

#### A faire :

- Une affiche rappelant les points clefs d'utilisation et de sécurité pour le sauna (Amaury) > fermer la porte quand il pleut, ne pas utiliser de bougies dans la partie sauna, laisser l'extérieur propre, etc.
- Une boîte, des petits papiers / stylo et une affiche pour expliquer que le sauna fonctionne de manière auto gérée, qu'en l'utilisant on s'implique également dans sa gestion, et que nous avons donc besoin des contacts - nom prénom, mail, téléphone de tous.les utilisateur.ices (Zélie)

Virginie, Laetitia, FX et Anna Lisa sont modérateur.ices de la liste de diffusion riseup et peuvent donc ajouter des inscrit.es. Laetitia s'occupera d'ajouter les inscriptions provenant de la boîte présente dans le sauna.

### V. Projet de nouveau sauna (trouver des fonds, faire des plans, plannings, etc.) / Projet de ponton

Etudes des plans du nouveau sauna, élaboré par Jeannot et Bruno, sur les bases de discussion avec Alain, Valentin, Clara, Maria. Proposition de présenter ces plans lors d'un évènement / levée de fonds en février (festival saunas itinérants, cf point suivant).

A noter que la Mairie propose également d'aider financièrement l'association ; pour l'instant Jeannot a dit non en attendant d'en parler en AG > point à aborder et discuter à la prochaine réunion du 30 mars.

VI. Proposition d'événements : mini festival de sauna itinérant au lac de Faux le weekend du 17 février ; nouvel essai du sauna public public, le samedi après-midi ?

L'idée est de se retrouver une fois par an autour de cette initiative de sauna pour créer du lien social au-delà des moments de réunions, et aussi d'inviter d'autres sauna qui peuvent nous donner des idées d'autres types de pratiques, fonctionnement, construction, etc.

- Réunion de saunas itinérants > Jeannot a des contacts et demande les tarifs
- Apéro / diner + projection du documentaire Steam of life !
- Partenariat avec le groupe de baignade dans le froid Jamais froid pour une marche / baignade à la frontale
- Concert ? Loto ?

Proposition de se réunir lundi 22 janvier à 13h chez Jeannot pour parler de l'organisation de cet évènement. Virginie fait passer l'info de cette réunion via la liste riseup et Y a quoi sur la Montagne.

VII. Suites à donner aux dégradations du sauna

Le sauna a été vandalisé à deux reprises l'année dernière : à coup de machette la première fois, puis tentative de le mettre à l'eau la seconde. FX propose une réflexion autour de la suite à donner à ces évènements ou si de semblables venaient à se reproduire : porter plainte ? main courante ?

Proposition de garder un vrai temps de réflexion / discussion autour de ce sujet à la prochaine réunion du sauna, le 30 mars.